

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
**LES FORUMS
DES ASSOCIATIONS
FONT LEUR RETOUR
EN SEPTEMBRE**
Actu page 4



En lien avec le chantier de la RN 10, le centre-ville de Trappes va se transformer

Dossier page 2
Une réunion, tenue le 18 juillet dernier, a permis d'effectuer une restitution intermédiaire de la concertation en cours sur l'avenir du centre-ville de Trappes.



GUYANCOURT
L'association La Sauvegarde des Yvelines va aider les jeunes Guyancourtois
Actu page 6

- SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**
2 agences O2 de l'agglo participent au grand job café du groupe **Page 4**
- LA VERRIÈRE**
Une capsule temporelle s'est installée à la mairie **Page 4**
- GUYANCOURT**
Un événement « Je crée ma boîte » au SQY Cub le 18 septembre **Page 7**
- FAITS DIVERS**
À Plaisir, un voleur multirécidiviste âgé de 15 ans a été arrêté **Page 10**
- SPORTS DE COMBAT**
Karaté : le Plaisirois Alpha Ly champion du monde **Page 12**
- CULTURE**
Voisins : une exposition sur l'astronomie au centre Alfred de Vigny **Page 14**

LES CLAYES-SOUS-BOIS
FIN DU STATIONNEMENT PAYANT AU PROFIT DE LA ZONE BLEUE
Actu page 6



TRAPPES
Sommé de retirer sa bande-roule pro-Palestine, le maire s'exécute mais en fait installer une nouvelle
Actu page 5



MAUREPAS
La statue Les Astronautes va être restaurée
Actu page 7

En 2025, profitez d'une **visibilité optimale** auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

TRAPPES

En lien avec le chantier de la RN 10, le centre-ville de Trappes va se transformer

► ALEXIS CIMOLINO

Réfléchir à l'avenir du centre-ville de Trappes avec les habitants. Le 18 juillet dernier, une réunion s'est tenue au sein du local Mémoire de Trappes en compagnie d'une quinzaine de participants et de parties prenantes du projet de transformation du centre-ville trappiste. L'occasion d'effectuer une restitution intermédiaire de la concertation sur ce projet, un mois après une réunion de lancement, suivie de plusieurs ateliers et balades sur le sujet.

« C'est une réunion de concertation pour penser avec les habitants le futur centre-ville de Trappes, dans le cadre du futur plateau urbain sur la RN 10, et les rives du plateau urbain », nous a expliqué Benjamin Loiseau, chercheur et architecte au sein du cabinet Mano (agence mandatée pour cette concertation et spécialisée dans l'architecture, l'urbanisme et le codesign), rappelant que l'objectif est de « penser l'avenir du centre-ville de Trappes à court, moyen et long terme ».

Faire de ce projet « un poisson pilote, un projet vitrine »

Benjamin Loiseau, qui a animé la réunion de restitution intermédiaire, a d'abord recontextualisé ce projet. Un projet baptisé « Trappes cœur de ville » et lié au futur enfouissement partiel de la RN 10 et aux 3 grands plateaux urbains qui en découleront et « vont permettre de vraiment recoudre la ville, qui souffre de 2 principales coupures : la N 10 et le faisceau ferroviaire », a-t-il exposé.

Et de poursuivre : « On va aujourd'hui traiter la RN 10, avec ce recouvrement, et ça va permettre, pour les piétons, de pouvoir par exemple aller de la rue de Montfort au centre-ville, en déambulant par une rue piétonne. Donc ça va complètement changer nos habitudes et autour de ce projet d'infrastructures lourdes [...], il y a une réflexion qui est faite pour intégrer tous les usagers au sens large, et quand je dis les usagers, ce sont les habitants mais aussi les gens qui travaillent ici, les gens qui passent ici, les gens qui ne travaillent ni ne vivent ici mais qui peut-être passent pour autre chose, donc tous les gens qui font la ville. »



Pour le futur centre-ville, lié à l'enfouissement partiel de la RN 10, les habitants ayant participé à la concertation pour l'instant aspirent notamment à un développement des mobilités douces et d'espaces de convivialité.

L'architecte entend faire de ce projet « un poisson pilote, un projet vitrine, qui puisse faire des émules de France et Navarre ». « Et même sur la communauté d'agglomération, ajoute Léa Assouline, paysagiste-urbaniste et cheffe de projet prospective et planification à l'agglomération de SQY, qui copilote le projet. Donc l'objectif, c'est qu'on teste des choses à Trappes, mais que, ensuite, on puisse aussi faire des choses à Coignières, La Verrière, Magny... Donc ça peut être hyper intéressant que vous alliez voir les habitants de Coignières [par exemple] et que vous leur montriez ce qu'il est possible de faire, par exemple dans des chantiers participatifs, que vous partagiez votre expérience avec eux, ce serait super pour nous qu'il y ait cet essaimage dans toute l'agglo, ce serait une bonne manière de faire vivre tout ça dans la durée. »

« Le pari, c'est de dire "Il y a des choses qu'on ne voit pas", donc c'est à vous (citoyens, Ndlr) de nous faire remonter et de donner vos besoins, votre envie pour l'avenir, abonde Benjamin Loiseau. Donc on fait ce pari qu'il y ait une interaction entre ce savoir de la population et ce savoir technique, qui puissent aller ensemble pour faire un projet qui soit le plus pertinent possible. Pour faire émerger cette démarche, nous, le pari, c'est aussi d'aller au-delà de juste ce projet. »

« Finalement, ce projet, ça pourrait être seulement une excuse pour développer du pouvoir d'agir d'un groupe, du pouvoir d'agir des individus, pour créer un réseau d'acteurs qui puissent se mobiliser pour avoir une réflexion sur leur ville, leur cadre de vie, projette ainsi l'architecte. Donc c'est une forme de démocratie

directe, avec l'idée que nous, en tant que techniciens, on va faire notre projet, que ce ne soit pas juste un cahier qu'on pose sur la table et qui soit vite oublié, mais des gens qui plantent une graine et, le jour où on s'en va, ça ne se voit même pas car il y a un mouvement créé, un mouvement citoyen qui permette de poser des réflexions purement citoyennes sur la ville, avec l'idée que ce soit un mouvement non pas apolitique mais transpolitique, qui puisse discuter avec tout le monde. »

Parmi les aspirations ressorties des 6 rendez-vous liés à ce projet de restructuration urbaine, les mobilités douces et la convivialité sont les maîtres-mots. « Le sujet de la voiture est très identifié, le fait de donner plus de place aux mobilités douces et aux piétons et moins aux voitures, tout en conservant une possibilité, pour les gens qui en ont besoin, de pouvoir se garer, mais en favorisant peut-être les espaces dédiés à la déambulation et aux mobilités douces », rapporte Benjamin Loiseau.

Des sujets qui ont pu se retrouver lors de la balade sur le thème « patrimoine et mémoire » fin juin. « Ce sont des sujets autour du vélo et de la place de la voiture et du piéton qui ressortent, et des sujets autour de la sociabilité et du vivre ensemble », précise l'architecte de Mano, relevant « aussi des choses contradictoires : on veut moins de voitures mais on veut aussi pouvoir se garer facilement [...] ». Ainsi, « 1/3 des sujets ressortis sont autour des mobilités douces » lors de ce rendez-vous, et « si vous rajoutez le stationnement, c'est presque la moitié des enjeux identifiés qui traitaient de ce thème », souligne-t-il.

Lors du rendez-vous lié au thème des mobilités, « la moitié des enjeux portaient « clairement sur ce thème de la mobilité et du stationnement (notamment les incivilités liées au stationnement), expose-t-il. Et aussi, quand on parle mobilité du quotidien, il y a un thème qui est ressorti, c'est le thème de la sociabilité, et comment, dans cette mobilité, on trouve aussi des endroits pour s'asseoir, des terrasses, des espaces de convivialité (notamment rue Jean Jaurès). » Mobilité et stationnement étaient « encore présents pour un bon tiers » lors de la balade espaces publics, selon Benjamin Loiseau, qui fait part d'un « large consensus autour de l'arbre » et des besoins d'ombre au cours de ce rendez-vous.

« Proposer aux habitants de devenir des concepteurs de leur cadre de vie »

Benjamin Loiseau dresse ensuite une synthèse de ces 1^{ers} rendez-vous : « C'est plutôt équilibré. On a parlé beaucoup de stationnement mais pas que, de mobilités douces mais pas que, les commerces ont été là, la sociabilité est très présente, le végétal aussi... Donc c'est bien, on a du matériel. »

Du matériel abondant pour nourrir cette concertation, mais, comme l'a souligné une participante à la réunion de restitution intermédiaire, « Est-ce que les remontées qui ont été faites se résument à nous (participants aux réunions, Ndlr) ou est-ce que vous avez des remontées autres des habitants de Trappes ? », posant ainsi la question de la représentativité.

« Vous posez une question qui nous taraude, lui a répondu Benjamin Loiseau. Trappes est une ville jeune, et sans vouloir manquer de respect à qui que ce soit ici (à la réunion, Ndlr)... Donc oui, il y a la question de la représentativité [...]. On appelle aussi ça dans notre jargon "la réunion des têtes blanches", c'est souvent des gens qui ont du temps et qui ont la capacité de se mobiliser qui font ça. On a du mal à avoir les jeunes qui n'en voient pas l'intérêt, qui ne vont pas voter... On a du mal à avoir les actifs (25-45 ans) [...]. Une façon de pallier à ça, c'est de faire d'autres démarches. Donc il y a cette démarche de

Une réunion, tenue le 18 juillet dernier, a permis d'effectuer une restitution intermédiaire de la concertation en cours sur l'avenir du centre-ville de Trappes.

concertation qu'on fait et qu'on est très contents de faire, on va d'ailleurs faire un travail de questionnaire pour nous permettre d'avoir un autre point de vue, et on va aussi faire un travail d'appels, d'entretiens, et de mobilisation de tous les réseaux qui existent à Trappes et qui ne sont pas venus ici [...] »

Pour toucher des publics qu'on ne voit pas dans des réunions ou ateliers, un participant a suggéré d'utiliser « le biais des écoles ou par des manifestations de la Ville, [comme] Trappes plage ». Une autre Trappiste rappelle elle, que « le flyer qu'on a reçu parlait du centre-ville, donc peut-être que dans les autres quartiers, ils ne se sont pas sentis concernés ». Léa Assouline, elle, a évoqué l'idée de mettre en place une concertation « sous forme de jeux par exemple, avec les collèges, pour les intéresser à ces sujets, car c'est vrai que si on leur parle de démocratie participative, ça ne veut pas forcément dire grand-chose pour eux ». Un autre habitant semble plus pessimiste : « Il y a peut-être aussi le fait que les enfants, quand ils voient le résultat de tout l'investissement de leurs parents dans des réunions, des ateliers, et que, en fin de compte, derrière, peu de choses sont retenues et ce n'est que le desiderata des élus et peu de la population... »

C'est pourtant bien la volonté affichée par les différentes parties prenantes (SQY, Ville, cabinet d'architectes), d'associer la population à ce projet. « On va essayer de vous donner, de façon la plus exhaustive et la plus objective possible, tout le jus qu'on aura tiré de ça, et [...] de faire ensemble le projet qui sera le plus juste possible, sachant que, in fine, il y aura des arbitrages à faire, y compris entre vous, car vous ne serez pas d'accord, mais au moins, les choix qui auront été faits auront été expliqués, assure Benjamin Loiseau. L'idée est d'être le plus transparent possible sur les enjeux, les arbitrages qui sont faits, et les raisons pour lesquelles ils sont faits. »

L'architecte donne rendez-vous en septembre-octobre (les dates exactes ne sont pas encore connues) pour « de la conception ». « On va proposer aux habitants de devenir des concepteurs de leur cadre de vie, et ça à travers des grandes maquettes sur lesquelles on va travailler », annonce-t-il. ■

Sepur **60** ANS

60 ANS D'ENGAGEMENT POUR UN AVENIR PLUS PROPRE

En 1965, la toute première benne à ordures ménagères **Sepur** a été mise en circulation dans la ville de Plaisir (78).



Prendre soin d'ici et de demain,
depuis 1965.



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les forums des associations font leur retour en septembre

Rendez-vous incontournable de la rentrée, les forums des associations reviennent dans toutes les communes de SQY le 6 septembre, hormis à La Verrière où il se déroulera le 13 septembre.

► ALEXIS CIMOLINO ET PIERRE PONLEVÉ

Après la rentrée scolaire, les traditionnels forums des associations reviennent à SQY. Ils auront lieu dans toutes les communes saint-quentinoises le 6 septembre, hormis à La Verrière. L'occasion pour les habitants de découvrir des activités sportives, culturelles et solidaires et de s'inscrire auprès des associations de leur commune.

À Maurepas, le forum des associations se tiendra donc le samedi 6 septembre de 10 h à 17 h, comme à son habitude au gymnase de la Malmédonne. Plus d'une centaine d'associations et leurs bénévoles accueilleront les Maurepasien(ne)s. Pour tout renseignement, contacter le 01 30 66 54 40.

À Coignières, le forum des associations est programmé le 6 septembre de 9 h 30 à 17 h 30, mais attention, il se tiendra aux salons St-Exupéry, et non plus au gymnase du Moulin à Vent comme les années précédentes. « Venez découvrir l'hétérogénéité du tissu associatif de notre ville, invite la municipalité. Près de 40 associations seront présentes sur place : l'occasion de vous inscrire ou de renouveler votre adhésion à l'activité de votre choix, quelle soit culturelle, sportive, ludique, caritative ou artistique. » À noter que les stands seront fermés au public de 12 h 30 à 13 h 30, détails au 01 30 13 17 80.

De son côté, Montigny organise son forum de 9 h à 17 h, au centre sportif Coubertin « qui fermera temporairement ses portes dans la foulée pour cause de rénovation de ses intérieurs », rappelle la municipalité. En plus des 135 associations qui seront présentes, « 16 stands vous présenteront les services municipaux : CCAS, sports, RH, centre aquatique du Lac... », précise la Ville. Cet événement attire chaque année plus de 7 000 visiteurs. Le plan du forum et la liste des associations présentes sont à retrouver sur montigny78.fr.

À Plaisir, le forum des associations aura lieu de 9 h 30 à 16 h 30, une nouvelle fois dans le parc du château. Plus de 100 associations aiguilleront les Plaisirois(es) dans leur choix. Nouveauté pour cette année, le stand du bénévolat. « Vous y découvrirez toutes les missions proposées par les asso-



Aux Clays, le forum se tiendra le 6 septembre de 10 à 16 h sur le parvis de la mairie et de l'espace Noiret, avec notamment la présence de Frédéric Villeroux, champion paralympique de cécifoot.

ciations plaisiroises. Lors de votre visite, repérez les ballons bleus : ils signalent les associations qui recherchent des bénévoles », précise la municipalité. Plan du forum sur ville-plaisir.fr.

La ville de Trappes met elle en place son forum des associations et des activités municipales au gymnase Gagarine, de 9 h à 18 h. L'occasion pour les habitants de « découvrir un large éventail de services, d'associations, et de nombreuses activités proposées à travers toute la ville ! De la pratique sportive à la culture, en passant par la solidarité ou l'éducation, explorez le tissu associatif de la ville », précise la commune sur son site internet. Comme l'année dernière, les dernières entrées au forum seront acceptées jusqu'à 17 h 45. Renseignements sur trappes.fr.

Du côté de Villepreux, le tissu associatif villepreusien sera à l'honneur de 9 h à 16 h au gymnase Mimoun. « Ce grand rendez-vous annuel est l'occasion idéale pour les familles, les enfants, les jeunes et les seniors de découvrir la diversité des associations locales [...] », invite la municipalité. À l'instar de l'an dernier, un spectacle de feu gratuit sera organisé à partir de 21 h au théâtre de verdure (voir p.14). Détails sur villepreux.fr.

À Voisins, rendez-vous de 9 h à 17 h au centre sportif Les Pyramides pour venir à la rencontre des associations de la commune. « Que vous soyez passionnés de sport, d'art, de culture, d'entraide ou d'environnement, vous trouverez forcément l'association qui correspond à vos envies », livre la municipalité sur son site internet. Pour retrouver toutes les associations qui participeront au forum, consulter le site internet voisins78.fr.

Élancourt donne quant à elle rendez-vous de 9 h à 17 h au complexe sportif Europe, pour accueillir cette journée de fête pour les associations, qui « vous attendent pour vous conseiller, vous inscrire ou vous réinscrire à vos loisirs préférés », avance la commune. À noter que « les inscriptions aux écoles

municipales de danse, musique, arts plastiques et sports ne seront pas possibles au Forum. Vous pourrez toutefois échanger et prendre les renseignements utiles », souligne la municipalité. Détails au 01 30 66 50 27.

Les Clays, de son côté, a largement insisté sur la tenue de son forum, de 10 à 16 h, sur le parvis de la mairie et de l'espace Noiret, « avec toutes les associations clésiennes, des surprises en or et des nouveautés », promet la municipalité, annonçant la présence d'un invité de marque : Frédéric Villeroux, capitaine de l'équipe de France de cécifoot championne paralympique l'année dernière. Dès 11 h, il animera un stand de sensibilisation, avant de réaliser quelques démonstrations entre 14 et 16 h, et même de défier des personnes voyantes. Programme du forum sur lesclayessousbois.fr.

À Guyancourt, Associations en fête est programmé le 6 septembre au gymnase des Droits de l'Homme, de 9 h à 14 h 30. Le public pourra notamment assister à une présentation des activités proposées par les différentes associations et les services de la Ville. Détails sur ville-guyancourt.fr.

À Magny, rendez-vous au gymnase Mauduit de 9 h 30 à 16 h 30, pour le forum des associations et du bénévolat. Une soixantaine d'associations seront présentes. Pour plus d'informations, contacter vie.associative@magny-les-hameaux.fr.

Enfin, c'est La Verrière qui, comme de coutume, clôturera le bal des forums d'associations à SQY. Les Verriérois devront en effet attendre une semaine de plus pour assister à ce rendez-vous dans leur commune. Mais ils pourront, le 13 septembre de 10 à 16 h, au gymnase de la Fraternité, venir rencontrer plus de 35 associations et les services de la Ville, assister à des démonstrations sportives, des initiations pour petits et grands, et même des balades en triporteur avec l'association « À vélo sans âge ». Détails sur ville-laverriere.fr. ■

EN BREF

SQY 2 agences O2 de l'agglomération participent au grand job café du groupe

Les agences de Montigny-le-Bretonneux et de Plaisir du groupe de services à la personne participent à ce job café national, le 4 septembre.

O2, leader des services à la personne en France (proposant notamment ménage, repassage, garde d'enfants, aide aux seniors, accompagnement de personnes en situation de handicap, jardinage ou encore bricolage), organise, le 4 septembre, un job café dans 344 de ses 600 agences sur le territoire national, avec 2 800 postes à la clé. Parmi elles, 48 agences franciliennes du groupe y participent, dont 2 à SQY. Les agences O2 de Montigny-le-Bretonneux (située 18 rue Joël Le Theule) et Plaisir (18 rue de la gare) y prennent en effet part.

« Chez O2, intégrer une agence, c'est rejoindre une communauté solidaire, où encadrants, collègues et équipes locales accompagnent chaque intervenant au quotidien. Loin de l'image d'un métier isolé, O2 propose un cadre collectif et évolutif », affirme le groupe dans un communiqué. « Ouvert à toutes et tous, le job café s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent se reconverter, que l'on vienne d'un bureau, d'un commerce, d'un atelier ou même d'un métier sans lien direct avec les services à la personne, déclare Tasha Teguaia, DRH chez



L'agence O2 de Montigny-le-Bretonneux fait partie de 48 agences franciliennes du groupe qui accueilleront des candidats lors de cette journée.

O2, dans le communiqué. Grâce à un parcours de formation dès l'embauche et un encadrement de proximité, O2 permet à chacun d'acquérir rapidement les savoir-faire nécessaires et de monter en compétences. »

Rencontre avec les équipes, découverte des métiers du groupe et passage d'entretiens sont au menu de cette journée. Les postes proposés, en CDI ou CDD, « incluent de nombreux avantages : horaires adaptés, smartphone de fonction, remboursement des frais kilométriques, parcours de formation dès l'embauche et possibilité d'évolution », assure O2. ■

EN BREF

LA VERRIÈRE Une capsule temporelle s'est installée à la mairie

La capsule temporelle, lancée lors de la Fête de la ville en juin dernier, est accessible en mairie. Les habitants qui veulent y déposer un souvenir sont les bienvenus jusqu'au 30 septembre.

La capsule temporelle de La Verrière, lancée par le conseil municipal des jeunes lors de la Fête de la ville le 21 juin dernier, est accessible jusqu'au 30 septembre. Installée à côté de l'accueil de la mairie, cette capsule destinée aux générations futures permet aux habitants qui le désirent de déposer « un petit morceau de votre époque », explique la municipalité. Ce projet collectif « est l'occasion de transmettre un témoignage personnel ou citoyen à ceux qui ouvriront la capsule dans plusieurs décennies. Que vous soyez un habitant de longue date ou un nouvel arrivant, votre contribution compte », invite la Ville.

Il est possible de déposer dans cette capsule divers petits objets (non périssables) comme des photos, des dessins ou des lettres manuscrites,



La capsule temporelle a été installée au sein de l'hôtel de ville de La Verrière, à côté de l'accueil.

des objets du quotidien (ticket de cinéma, médaille sportive...) des journaux ou magazines locaux datés (un exemplaire de La Gazette par exemple) ou encore des messages ou témoignages personnalisés « sur ce que vous vivez à La Verrière », explique la commune. Pour plus de renseignements sur ce dispositif, contacter le service communication à communication@mairie-laverriere.fr. ■



■ EN IMAGE

■ SQY Les cinémas en plein air animent la fin de l'été

C'est l'un des rendez-vous culturels phares de l'été. Les séances de cinéma en plein air ravissent petits et grands, qui passent un moment agréable sous l'air doux de la nuit estivale, à condition bien sûr que le beau temps soit au rendez-vous. Les projections se multiplient, organisées par le Département dans le cadre d'Yvelines ciné, ou par les Villes, comme à Guyancourt, où *La Gazette* s'est rendue le 26 août. C'est un public composé de nombreux enfants qui était présent sur la place Brel pour assister au film d'animation *Tous en scène 2*. « *Ça se fait de plus en plus, et le lieu s'y prête, apprécie Gregory, néo-Guyancourtois arrivé il y a 15 jours sur la ville, et venu avec sa compagne Juliette et leur fils Julian, 5 ans. C'est vraiment un film sympa pour tout le monde, les enfants mais aussi les grands, donc ça fait une sortie familiale, c'est sympa avant la reprise de l'école.* »

LA VERRIÈRE

La Verrière débarque sur WhatsApp

La ville de La Verrière a lancé, cet été, sa chaîne officielle sur WhatsApp. Elle permet à ses administrés d'obtenir des informations sur les actualités de la commune.

La ville de La Verrière a lancé sa chaîne officielle sur WhatsApp durant cet été. Elle rejoint ainsi d'autres communes de SQY (Plaisir, Trappes) sur la messagerie instantanée. « *C'est un nouvel outil simple et rapide pour ne rien manquer de ce qui se passe dans votre commune* », a précisé la municipalité sur sa page Facebook pendant le mois d'août. Pour pouvoir rejoindre cette chaîne, il suffit de rentrer le lien suivant dans un moteur de recherche (possible depuis un téléphone portable) www.whatsapp.com/channel/0029VbAos48Jf05UEdDIEO2N puis de cliquer sur « rejoindre » dans l'application. Cette chaîne officielle de la ville de La Verrière propose toutes les informations essentielles liées à la commune, comme les alertes et urgences, les événements et sorties, les travaux et la circulation, ou encore diverses actualités proposées par la municipalité.

TRAPPES

Sommé de retirer sa banderole pro-Palestine, le maire s'exécute mais en fait installer une nouvelle

Ali Rabeh a reçu du ministère de l'Intérieur une injonction à retirer sa banderole affirmant sa solidarité avec le peuple de Gaza. Il a fini par le faire mais en a affiché une autre au message similaire.

► ALEXIS CIMOLINO

« *J'ai décidé de résister.* » Par ces mots, Ali Rabeh, maire Génération.s de Trappes, résume son combat face à l'injonction dont il fait l'objet. L'élus a en effet été sommé par le préfet des Yvelines, Frédéric Rose, sur ordre du ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau (LR), de retirer la banderole en soutien à Gaza affichée depuis 1 an et demi sur la façade de la mairie. « *J'étais en vacances au cœur de l'été, commence par raconter l'édile. Je ne me suis pas exécuté, j'ai continué mes vacances, j'ai décidé de résister [...], car ça suffit, on ne donne pas injonction à un maire et à travers lui à 35 000 habitants de renoncer à un combat [...].* »

Ce refus d'obéir a valu à Ali Rabeh une convocation devant le tribunal

administratif de Versailles, en date du 29 août. C'est précisément ce jour-là que le maire de Trappes avait appelé à la mobilisation. Un appel suivi par de nombreux habitants, réunis d'abord à l'intérieur de la mairie puis devant l'hôtel de ville, venus écouter l'élus défendre le message affiché sur la banderole pour laquelle il est poursuivi, et sur laquelle on pouvait lire « *Trappes solidaire avec Gaza. Pour une paix juste et durable. Cessez-le-feu-immédiat, libération des otages, reconnaissance de la Palestine.* »

« *On a mis le drapeau d'une organisation terroriste ? On a appelé au meurtre ? On a soutenu une cause condamnable ? Non, se défend l'élus. On a affiché [...] une banderole [...] qui dit des choses*



Sur l'ex-banderole, on pouvait notamment lire « *Trappes solidaire avec Gaza* », sur fond de drapeau palestinien. Ce fond a disparu de la nouvelle, réclamant « *la paix au Proche-Orient* ».

très simples et on l'a fait après les événements du 7 octobre 2023, car on a toujours tenu un discours équilibré pour la paix et pour la protection des civils des 2 camps, car les populations civiles n'ont rien demandé. Nous avons aussi revendiqué le cessez-le-feu immédiat à Gaza, je vous rappelle que c'est aussi la position de la diplomatie française. Nous avons revendiqué la libération des otages, c'est un impératif humanitaire. »

Enfin, concernant la reconnaissance de l'état de Palestine, Ali Rabeh rappelle que « *plus de 150 pays membres de l'ONU (148 exactement, Ndlr)* » l'ont fait. « *La France, à travers l'Assemblée nationale qui représente le peuple français, a voté la reconnaissance de la Palestine en 2014, poursuit-il. Au*

moment où on nous demande de retirer cette banderole, le président de la République lui-même s'est rallié à ce mot d'ordre (il a annoncé que la France reconnaîtrait l'état de Palestine lors de la prochaine assemblée générale de l'ONU ce mois-ci, Ndlr). »

S'interrogeant alors sur « *le sens de cette exigence [de demander de retirer la banderole]* », Ali Rabeh, qui fait partie des 27 élus français interdits d'entrer sur le sol israélien, rapporte que l'« *on nous a invoqués, dans la décision qui a été prise [le 29 août], la neutralité des services publics locaux, à laquelle je suis extrêmement attaché.* » « *Ça m'oblige, moi et toute l'équipe municipale et les agents municipaux, à être neutres, c'est-à-dire à ne pas afficher dans l'exercice de*

nos fonctions [...] d'opinion religieuse, politique, à ne pas vous discriminer [...]. En revanche, est-ce sincèrement de la neutralité que de fermer les yeux quand se commettent des massacres et d'effacer sa propre humanité ? », lance-t-il, rappelant que « *83% des morts palestiniens sont des civils à Gaza.* »

Pour autant, l'édile annonce appliquer la décision de justice dont il fait l'objet, tout en trouvant la parade pour continuer son combat. « *Puisque la justice m'a demandé de retirer cette banderole, quelle m'y a condamné aujourd'hui-même, je vais retirer cette banderole. Est-ce que je vais renoncer à afficher mon soutien à la paix ? Est-ce que vous allez renoncer à tout ça ? Est-ce que nous allons oublier le calvaire du peuple palestinien ? Est-ce que nous allons cesser d'afficher des banderoles ? On va en mettre une autre aussi belle et aussi grande* », conclut-il ainsi son propos sous les applaudissements et les « *free Palestine* » scandés par la foule, qui est ensuite sortie pour assister au remplacement de l'ex-banderole par la nouvelle, sur laquelle on peut lire « *Trappes jumelée avec le camp de réfugiés palestiniens d'Al Fawwar. Pour la paix au Proche-Orient.* » ■

GUYANCOURT

L'association La Sauvegarde des Yvelines va aider les jeunes Guyancourtois

Les jeunes Guyancourtois âgés de 12 à 25 ans qui rencontrent des difficultés dans la vie, vont pouvoir compter sur l'association La Sauvegarde des Yvelines, qui a signé une convention avec la Ville.

► PIERRE PONLEVÉ

À Guyancourt, lors du conseil municipal du 1^{er} juillet dernier, la Ville a voté une délibération concernant une convention pluriannuelle (du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2028) de partenariat avec l'association La Sauvegarde des Yvelines, pour accompagner les jeunes de 12 à 25 ans en situation de vulnérabilité ou de décrochage scolaire.

L'association a remporté un appel à projets lancé par la Ville pour mettre en place un dispositif de prévention dans la commune avec des objectifs identifiés : « Assurer une présence sociale active notamment par du travail de rue, aller à la rencontre des jeunes, créer du lien et accompagner ceux en rupture vers un projet individuel, faire de la médiation pour apaiser les tensions et prévenir les situations à risques, proposer un appui adapté aux besoins spécifiques avec les acteurs du territoire », a détaillé Richard Mézières (DVG), adjoint guyancourtois chargé de l'éducation, de la prévention et de la jeunesse.

« Il y aura une présence sociale forte avec 50 % du temps consacré au travail de rue. L'équipe sera composée de 2 éducateurs et d'un coordinateur qui seront localisés au centre social du Pont du Routoir. Ils feront un travail de rue, mais organiseront également des sorties et des permanences dans les collèges et tiendront un accueil au sein de leur permanence 2 h / jour en semaine », a précisé l'adjoint.

Lors du conseil municipal, une 2^{de} délibération portait sur l'attribution d'une subvention par la Ville à l'association pour mener à bien ses missions. Sur toute la durée de la convention, ce sont 600 000 euros qui seront attribués à La Sauvegarde des Yvelines, dont 60 000 euros pour l'année 2025, votés lors du conseil municipal. « Ce montant permettra, entre autres, de constituer l'équipe, lancer les 1^{res} actions et assurer les moyens logistiques nécessaires », a poursuivi Richard Mézières. La convention définit des plafonds à hauteur de « 200 000 euros pour l'an-

née 2026, 200 000 euros pour l'année 2027 et 133 332 euros pour 2028. Ces montants seront ajustés chaque année en fonction du bilan présenté et des besoins identifiés », a stipulé l'adjoint.

Philippe Chancelier, du groupe d'opposition Ensemble agissons pour Guyancourt, a ensuite pris la parole. « Évidemment, c'est un dispositif crucial et La Sauvegarde des Yvelines est une association que je connais par ailleurs, et qui a toutes les capacités pour pouvoir répondre aux besoins. 2 remarques cependant. Vous dites que le territoire où ils vont intervenir c'est l'ensemble de la commune et il n'y aura que 2 éducateurs, c'est peu », a-t-il commencé.

Et d'ajouter : « 2^e chose, c'est qu'il serait intéressant de pouvoir définir des objectifs quantitatifs et qualitatifs, ne serait-ce que pour sécuriser le versement de la subvention. [...] À titre d'exemple, il pourrait être précisé le nombre minimal de jeunes accompagnés individuellement ou collectivement sur la période concernée, ou encore l'évolution du



Le conseil municipal de Guyancourt a voté, le 1^{er} juillet dernier, une délibération portant sur une convention pluriannuelle de partenariat avec l'association La Sauvegarde des Yvelines.

nombre de ruptures scolaires identifiées et accompagnées. [...]

Ce à quoi le maire DVG, François Morton, a répondu : « Je crois que la 1^{re} des choses quand on fait appel à une association de professionnels dont c'est le métier, c'est de laisser faire un diagnostic et c'est ce qui va avoir lieu dans un 1^{er} temps. Je suis persuadé qu'en fonction de ce diagnostic, nous aurons un nombre d'objectifs affinés et plus précis que ceux définis dans la convention [...] », a-t-il expliqué, avant de faire une petite mise au point.

En novembre 2014, agissant au titre d'adjoint chargé de la politique de la ville de Guyancourt, François Morton hérite du dossier de la prévention dans le quartier du Pont du Routoir. À l'époque, un club de prévention existe : Passerelles. « À cette époque, le club me fait part de sa profonde détresse car ils n'étaient qu'1 personne et demi. Et nous réclamions auprès du Dépar-

tement la création de postes, qui n'ont jamais été créés. C'est la fin de Passerelles à cette époque-là », rappelle l'élu.

« Nous avons perdu 10 ans de prévention sur cette ville à cause du département des Yvelines qui est l'unique financeur de l'association Ifep [qui a succédé à Passerelles à SQY, Ndlr]. Pendant des années, j'ai tenté en tant qu'élu à la politique de la ville de comprendre ce que fait l'Ifep sur notre territoire et avec quels moyens. J'en informe régulièrement le département des Yvelines, ses services et ses élus, et j'alerte régulièrement mes collègues maires et conseillers départementaux sur ce dossier », déplore le maire.

Avant de conclure : « Je n'ai vu aucun conseiller départemental bouger le moindre doigt. Nous avons été seuls sur ce dossier, donc nous avons fait appel à l'association La Sauvegarde des Yvelines. Alors oui, c'est cher, mais on va assumer et prendre nos responsabilités ». ■

YVELINES La date des élections municipales de 2026 est connue

Le 1^{er} tour aura lieu le 15 mars et l'éventuel 2^d le 22 mars, a annoncé le gouvernement.

Le gouvernement a annoncé, le 27 août à l'issue du conseil des ministres, les dates retenues pour les élections municipales de 2026. Ainsi, le 1^{er} tour aura lieu le 15 mars et le 2^d (dans les villes où cela est nécessaire) le 22 mars. Il y est notamment indiqué que les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent être déposées au plus tard le 6 février 2026, « à l'exception des inscriptions dérogatoires prévues à l'article L. 30 du code électoral ». Les citoyens des 259 communes yvelinoises, dont les 12 de SQY, savent donc désormais quel(s) jour(s) ils devront se rendre aux urnes pour élire leurs maires et renouveler leurs conseils municipaux. Par ailleurs, selon Ouest France, l'hypothèse d'étendre la durée du prochain mandat municipal à 7 ans au lieu de 6 pour ne pas empiéter sur l'année de la présidentielle de 2032 n'a pas été retenue.

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Fin du stationnement payant au profit de la zone bleue

Le dispositif, en place depuis 2018, disparaît à partir de la rentrée au profit du stationnement en zone bleue, suite à une consultation citoyenne lancée au printemps dernier.

► ALEXIS CIMOLINO

Payer son stationnement dans les rues des Clayes-sous-Bois, c'est terminé. La commune a décidé, suite à une consultation citoyenne, de mettre fin au stationnement payant et d'instaurer des zones bleues, annonce-t-elle dans un communiqué en date du 22 août dernier.

« Suite à l'analyse des presque 1 300 questionnaires reçus, une large majorité se dégage en faveur de la fin du stationnement payant et de l'instauration de zones bleues sur les périmètres concernés », indique le communiqué à propos de cette consultation débutée au printemps dernier avec les habitants et les acteurs de la vie économique locale.

« Le maire et l'équipe municipale ont donc pris acte de cette expression citoyenne et ont décidé de supprimer les



« Le maire et l'équipe municipale [...] ont décidé de supprimer les horodateurs dès la rentrée scolaire et de procéder d'ores et déjà, progressivement, aux marquages au sol [pour la zone bleue] », précise la commune.

horodateurs dès la rentrée scolaire et de procéder d'ores et déjà, progressivement, aux marquages au sol et à la mise en place de la signalétique appropriée sur les zones de stationnement concernées », explique ainsi la municipalité. « À l'origine, le stationnement payant avait été instauré en 2018 pour lutter

contre les stationnements longue durée abusifs et le phénomène des voitures ventouses à proximité des commerces de proximité et d'équipements municipaux accueillant du public, rappelle le maire DVD, Philippe Guiguen, dans le communiqué. Le but était de favoriser des stationnements de courte durée et une meilleure rotation sur les places identifiées. En ce début d'année 2025, après 6 ans d'expérimentation, nous avons décidé qu'il était temps de nous concerter avec les principaux concernés en les consultant afin de savoir quel dispositif leur semblait le plus adapté à leurs besoins et habitudes. Ils se sont exprimés massivement en faveur du développement des zones bleues et nous allons donc nous conformer à leur souhait. »

L'édile fait également savoir que la Ville a mené « sur la même période, une grande consultation sur la réglementation de la vitesse de circulation en Ville, à la demande notamment des conseils de quartiers ». « Nous serons en mesure de communiquer les résultats dès la rentrée et de prendre les décisions dans la foulée afin de répondre aux attentes des Clétiennes et des Clétiens qui se sont exprimés », conclut-il. ■

MAUREPAS

Un don de sang dans la commune ce vendredi

La salle des fêtes de Pariwest accueille une collecte de sang de l'EFS le 5 septembre.

Régulièrement, l'Établissement français du sang (EFS) organise des collectes de sang à SQY. En septembre, ces opérations ont déjà débuté dans certaines communes. À Maurepas, la prochaine est prévue le 5 septembre, de 14 h 30 à 19 h 30 à la salle des fêtes de Pariwest. « Vous avez entre 18 et 70 ans révolus ? Vous pesez plus de 50 kilos ? Bonne nouvelle, vous avez probablement un grand pouvoir, celui de sauver des vies en donnant votre sang », indique l'EFS, invitant à venir faire le test sur son site internet pour savoir si on peut donner, mais rappelant toutefois que « seul le personnel de santé de l'EFS peut confirmer que vous pouvez donner le jour de votre don à l'issue de votre entretien médical ». Pour retrouver les collectes près de chez soi et prendre rendez-vous, vous pouvez vous rendre sur dondesang.efs.sante.fr.

MAUREPAS

La statue Les Astronautes va être restaurée

Cette œuvre du sculpteur Gérard Ramon, qui était située rue de Brie, avait été déposée depuis plus de 2 ans. Le conseil municipal a voté le 1^{er} juillet une délibération ouvrant la voie à son projet de restauration.

► ALEXIS CIMOLINO

Dans notre édition du 30 mai 2023, nous évoquions les projets de la commune de Maurepas pour restaurer 2 de ses statues, réalisées par le sculpteur Gérard Ramon (décédé en 2021), dont les œuvres abondent dans le patrimoine maurepasien. Mais pour l'une de ces sculptures, Les Astronautes, le calendrier a été quelque peu ajourné. Néanmoins, le projet se concrétise, puisque le conseil municipal a voté à l'unanimité, le 1^{er} juillet, une délibération donnant son accord pour la restauration de l'œuvre, actant la participation de la Ville à hauteur de 35 % dans ce cadre, et le fait que la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) se charge du dossier des Astronautes.

« Elle (la statue, Ndlr) a été déposée pour une restauration (elle était au départ rue de Brie. La Ville, constatant une fragilité au niveau des fixations de l'œuvre, l'avait déposée en 2023 et envisagé une restauration, Ndlr), sauf qu'on était déjà en train d'en restaurer une autre, donc on a patienté, et on a demandé à la Drac si elle accep-



L'œuvre devait être restaurée début 2026 et sera ensuite réinstallée rue de Brie.

tait de nous aider, explique Véronique Rocher (DVD), adjointe maurepasienne à la culture. Donc on attendait d'avoir l'accord, qu'on a eu. C'est une sculpture qui appartenait à la copropriété de la rue de Brie, qui nous l'ont cédée, à la condition de la remettre au même endroit. Donc on est passé par le conseil municipal pour ça. »

Les Astronautes, sculpture en bronze datant de 1976 et représentant 2 personnages en apesanteur, est donc désormais propriété de la commune de Maurepas depuis le

1^{er} octobre 2024. Cette dernière bénéficiera de subventions à hauteur de 65 % de la part du Département pour sa restauration, dont le montant total est estimé à 30 000 euros TTC. « C'est lui qui prend en charge le dossier et qui cherche l'artiste qui va la restaurer », précise Véronique

Rocher, qui évoque l'année 2026 pour le début de la restauration. « Pour l'instant, la sculpture n'est plus rue de Brie. Elle doit être aux services techniques de Maurepas », indique l'adjointe. Mais, une fois la restauration terminée, la municipalité la réinstallera, comme convenu, rue de Brie, « et elle fera partie d'un cheminement de promenades historiques ou artistiques dans le centre de Maurepas », ajoute l'élue. À noter qu'un autre exemplaire des Astronautes est toujours visible à Maurepas, au sein de la villa Aurea. ■

La commune va restaurer le clocher de l'église du village

Outre certaines statues, une autre restauration patrimoniale a été annoncée lors du conseil municipal de Maurepas du 1^{er} juillet dernier. La commune envisage de rénover le clocher de l'église Saint-Sauveur, située au village et datant du XI^e-XII^e siècle. « Ça fait longtemps qu'on le souhaite, affirme Véronique Rocher (DVD), adjointe maurepasienne à la culture. On a une architecte du patrimoine qu'on a depuis plusieurs années, qui nous a fait l'état des lieux de l'église. Au début du 2^e mandat, on a fait tout ce qui était urgentissime, et là, on va déposer la cloche, qui a besoin d'une restauration, et toute l'architecture du clocher. Les menuiseries et les charpentes sont mangées, donc on va tout redéposer pour refaire à neuf dans l'esprit de cette église. » La restauration « va démarrer début 2026 », fait savoir l'élue, ajoutant qu'« il y en a pour plusieurs mois ». Outre l'architecture du clocher, elle fait aussi état d'une 2^e cloche : « À l'origine, il y avait 2 cloches, et l'association de la paroisse souhaite mettre une 2e cloche. Donc, en accord avec eux, on va remettre une 2e cloche sur ce clocher. Le budget pour la restauration de l'édifice s'élève à environ 350 000 euros, exceptée cette 2e cloche qui n'est pas prise en charge par la Ville », précise l'adjointe. Pour les éléments à sa charge, la municipalité est actuellement en recherche de subventions.

TRAPPES Des kits de fournitures scolaires distribués aux enfants

La ville de Trappes distribue des kits de fournitures pour la rentrée scolaire, afin que chaque enfant puisse s'épanouir à l'école dans de bonnes conditions.

Pour offrir les mêmes chances aux élèves qui ont repris le chemin de l'école, la Ville de Trappes offre à chacun d'entre eux un kit de fournitures scolaires. Au total, pour la rentrée 2025, ce sont 2 500 kits de fournitures scolaires qui ont été remis gratuitement aux élèves en écoles élémentaires, 1 600 kits de création pour les enfants scolarisés en maternelle, mais également 550 dictionnaires offerts à des CE1 ainsi que 500 sacs « Tremplin collège » avec calculatrice, roman et agenda pour les collégiens. « Cette initiative garantit à chaque enfant une rentrée sereine, avec le matériel nécessaire et des chances égales pour tous. À Trappes, l'école commence dans de bonnes conditions pour chacun », a précisé la municipalité trappiste sur sa page Facebook. Une initiative saluée par de nombreux parents d'élèves, comme cette habitante qui a écrit, sur le post Facebook relatif à cette démarche : « Bravo pour ce que vous faites pour les enfants ».

EN BREF

GUYANCOURT Un événement « Je crée ma boîte » au SQY Cub le 18 septembre

Le SQY Cub, l'incubateur d'entreprises de Saint-Quentin-en-Yvelines, accueille le 18 septembre une journée sur la création et la reprise d'entreprises.



Le SQY Cub, est installé au 3 avenue du Centre, à Guyancourt. Il accompagne dans toutes les étapes auxquelles ils font face, les porteurs de projets.

Le SQY Cub, l'incubateur d'entreprises de Saint-Quentin-en-Yvelines, basé au 3 avenue du Centre, à Guyancourt, accueille de 13 h à 19 h le jeudi 18 septembre prochain, un événement intitulé « Je crée ma boîte », à destination des salariés, étudiants, demandeurs d'emploi, dirigeants...

Organisé par l'agglomération de SQY et ses partenaires, cette journée « vous permettra d'obtenir des réponses personnalisées à vos questions en venant rencontrer sur leurs stands les experts de la création d'entreprise. Des ateliers collectifs seront organisés en parallèle et aborderont les problématiques principales auxquelles

le porteur de projet ou dirigeant d'entreprise doit répondre », indique SQY sur son site internet.

Un concours de pitch prévu lors de cette journée

En plus des nombreux stands et ateliers prévus au programme, un concours de pitch (pour lequel les inscriptions se terminent le 8 septembre) en 2 étapes sera organisé avec, à la clé, divers prix à gagner pour 12 entrepreneurs et / ou porteurs de projets. Le concours proposera 3 catégories, à savoir un prix émergence, destiné aux porteurs de projets en phase d'idéation ou début de formalisation, un prix boost, pour les entreprises récemment immatriculées à fort potentiel et un prix start-up pour les projets innovants à fort potentiel de croissance. Pour en savoir plus sur cette journée, rendez-vous sur le site internet sqy.fr. ■

EN BREF

COIGNIÈRES Une conférence sur la place de l'arbre en ville ce vendredi

Une conférence suivie d'un débat sur la place de l'arbre en milieu urbain est organisée le vendredi 5 septembre, à 18 h à la maison de Voisinage, à Coignières.



La conférence sur le thème « l'arbre en milieu urbain » se déroule ce vendredi à la maison de Voisinage.

Le vendredi 5 septembre, une conférence sur le thème « l'arbre en milieu urbain » est organisée à 18 h à la maison de Voisinage, à Coignières. Deux intervenants engagés partageront leur vision et leur expérience. Il s'agit de Thomas Brail, grimpeur-arboriste ainsi que fondateur et co-président du GNSA (Groupe national de surveillance des arbres), et de Patrick Scheyder, fondateur de l'Écologie culturelle, un mouvement rassemblant les acteurs de la culture et de

l'écologie pour impulser un réveil écologique.

Lors de cet échange, différents sujets seront évoqués, « comme l'engagement et le combat autour de l'arbre ainsi que la nécessité de préserver l'environnement par le biais de nouvelles pratiques telles que la gestion différenciée et le zéro-phyto », précise la municipalité. L'entrée est libre sans réservation. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet coignieres.fr. ■

E.Leclerc



OUI



AUX SUPER POUVOIRS D'ACHAT

CHAQUE JOUR, PROFITEZ DE SUPER OFFRES...

LE 3 SEPTEMBRE

SUR LES BIÈRES ET CIDRES (1)



Ticket E.Leclerc 34% avec la Carte (4)

SUR LES TABLETTES DE CHOCOLAT (2)



LE 3 SEPTEMBRE

SUR LES SOUS-VÊTEMENTS FEMME, HOMME ENFANT ET BÉBÉ (3)



Ticket E.Leclerc 40% avec la Carte (4)

LE 4 SEPTEMBRE

SUR LES PRODUITS DE LA MARQUE Fleury Michon

-34% (4)



POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION. LA LOI INTERDIT LA VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS. DES CONTRÔLES SERONT RÉALISÉS EN CAISSE.

GALÉC - 26 Quai Marcel Boyer - 94200 Ivry-sur-Seine. 642.007.991 RCS Créteil.

... ET FAITES-VOUS PLAISIR SUR LES GRANDES MARQUES!

DU 2 AU 13
SEPTEMBRE

SUR TOUTE
LA MARQUE



Ticket E.Leclerc
50%
avec la Carte (4)

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS

SUR TOUTE
LA MARQUE



DU 2 AU 13
SEPTEMBRE

LES
IMMANQUABLES
E.LECLERC

-30€

54,99⁽⁷⁾

24€
99

DONT 1,37€ D'ÉCO-PARTICIPATION

MACHINE À DOSETTES TASSIMO



Garantie légale 2 ans⁽⁵⁾. Réf : TAS102E. Machine multi-boissons. Ajustement automatique de la température et du volume d'eau. Arrêt automatique. Réservoir d'eau amovible.



3,3 BARS

Pression

1400 W

Puissance

0,7 L

Capacité réservoir eau

199€⁽⁷⁾

149€

DONT 1,02€ D'ÉCO-PARTICIPATION

TABLETTE TAB M11

ZADA0148SE

Lenovo

Garantie légale 2 ans⁽⁵⁾.
Processeur : MediaTek Helio G88.
Système d'exploitation: Android 13.
DAS⁽⁶⁾ tronc et membres: 1,37 W/kg.



-50€



Android



Dimensions



Mémoire interne



Stockage

ET ENCORE + D'OFFRES À DÉCOUVRIR



EN
MAGASIN



EN CLICK
& COLLECT

(1) Offre non valable sur les produits MILLBRAU et ECO+. (2) Offre non valable sur les produits C'est Qui Le Patron et ECO+. (3) Hors produits ECO+. (4) Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Offre en Tickets E.Leclerc non cumulable avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc » ou d'une autre promotion. Bon d'achat réservé aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les produits bénéficiant d'un avantage immédiat sont limités à 5 produits par foyer pour cette opération. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Offre réservée à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. (5) Les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité (articles L217-3 et suivants du code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du code civil). Voir conditions de garanties en magasin. (6) Le DAS (débit d'absorption spécifique) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques. Selon la réglementation française, le DAS « tête » et le DAS « tronc » ne doivent pas excéder 2 W/kg et le DAS « membres » 4 W/kg. (7) Prix conseillé par la coopérative au(x) point(s) de vente participant à l'opération commerciale. Pour connaître la liste des magasins et Drives participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc® N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Plaisir Un voleur multirécidiviste âgé de 15 ans a été arrêté

Un mineur s'est illustré entre octobre 2024 et juin 2025, en commettant plusieurs vols (des baskets, une veste et même un scooter), commis principalement au centre commercial Mon Grand Plaisir.



Le voleur de 15 ans a agi principalement dans l'enceinte du centre commercial Mon Grand Plaisir.

été contactée sur Snapchat « par un individu s'avérant avoir le même pseudo que celui de l'affaire d'octobre 2024. Une planche photo a été de nouveau réalisée et la victime a reconnu l'un des mis en cause », explique une source proche de l'affaire.

Enfin, le 23 juin dernier, une personne qui souhaitait vendre son scooter sur le site Leconboin a été contactée par un potentiel acheteur et un rendez-vous a été donné à Plaisir. Un homme s'est présenté, seul, face au vendeur. Il a demandé d'essayer le scooter en échange de son sac à dos qu'il laissait au vendeur en gage de bonne foi. Il n'est jamais revenu et le sac à dos contenait en réalité plusieurs gros cailloux. Le propriétaire du scooter a déclaré le vol au commissariat de Plaisir.

Deux semaines plus tard, il a reçu un appel d'un numéro masqué

d'un homme qui lui proposait 600 euros en échange de son retrait de plainte. Les policiers ont déterminé que le numéro de téléphone du voleur de scooter correspondait à celui des deux affaires précédentes. Entre temps, le scooter a été retrouvé dans la commune.

Le voleur du scooter, multirécidiviste, est un lycéen âgé de 15 ans seulement. Il a été interpellé dans l'appartement de son père, qui était insalubre et infesté de cafards, à Plaisir, le 19 août dernier. Le jeune homme a été placé en garde à vue. Il a reconnu le vol du scooter et des téléphones portables mais a nié avoir extorqué les baskets et la veste. Il n'a pas non plus donné le nom de ses complices. Ce jeune mineur sera jugé le 13 novembre prochain lors d'une COPJ (Convocation par officier de police judiciaire). ■

Le 30 octobre 2024, alors que deux amis mineurs se trouvaient au centre commercial Mon Grand Plaisir, dans la commune éponyme, où ils venaient de faire des achats, ils ont été abordés par un groupe de 4 individus qui les ont pris à partie en leur demandant, tout en les menaçant, leurs chaussures pour l'un et une veste pour l'autre. Des vêtements que les victimes venaient d'acheter.

L'exploitation de la vidéosurveillance a permis d'identifier l'un des jeunes agresseurs. Une planche photo a été présentée aux victimes qui ont reconnu formellement leur agresseur. Une recherche sur les réseaux sociaux a permis de découvrir une vidéo dans laquelle l'un des jeunes se mettait en scène avec les baskets volées. Son compte a été identifié et correspondait à l'individu reconnu par les victimes.

Le 30 janvier 2025, rebelote. Deux autres victimes se sont faites agresser de la même manière qu'en octobre, au même endroit. Cependant, il ne s'agissait plus de 4, mais de deux agresseurs. Ces derniers ont conduit les victimes vers un local poubelle pour les isoler. Ils les ont ensuite frappés tout en les menaçant de sortir un couteau si elles se défendaient.

Les téléphones portables ainsi qu'un Ipod ont été volés aux adolescents. Le lendemain, une des victimes a

La Verrière Un homme suspecté d'être à l'origine des incendies des écoles de la commune a écopé de prison ferme

Cet homme, accusé d'avoir mis le feu à deux écoles de La Verrière en 2023, a été jugé par le tribunal de Versailles. Il a écopé de 7 ans de prison.

Dans notre édition du 28 novembre 2023, nous évoquions un fait-divers qui avait marqué la commune de La Verrière. Deux écoles sont parties en fumée lors des émeutes qui se sont déroulées partout en France en juin-juillet 2023, consécutives à la mort de Nahel. Dans la commune verriéroise, l'école du Bois de l'Étang et celle des Noés avaient été complètement ravagées par un incendie criminel. Deux frères avaient été arrêtés, suspectés d'être à l'origine des incendies pour

un motif personnel. À l'époque, nous écrivions que « les deux frères auraient voulu se venger de l'équipe éducative car leur petite sœur, âgée de 7 ans au moment des faits et scolarisée dans l'école du Bois de l'Étang, aurait vécu un événement. On leur a indiqué que la petite avait des difficultés et qu'il serait préférable de lui faire bénéficier d'une école spécialisée. Ils n'ont pas apprécié », relations nous.

Grâce aux images de vidéosurveillance de stations service situées

aux alentours, les policiers avaient repéré 3 individus remplissant des bidons et des bouteilles d'essence. Les deux hommes ont toujours nié leur implication dans ces incendies. Nos confrères de 78actu racontent que l'un des deux frères, qui est père de famille et âgé de 25 ans, est passé devant le tribunal de Versailles le 27 août. Accusé d'être l'instigateur des incendies, il a écopé de 7 ans de prison. Il était déjà incarcéré depuis fin 2023. ■

Trappes Une course poursuite a fini devant le tribunal

Un homme auteur d'une course poursuite longue de 50 km, des Mureaux à Trappes, a été arrêté par la police. Sorti de détention il y a peu, il a été condamné par le tribunal de Versailles à 30 mois de prison ferme.

Le 23 août, un homme âgé de 32 ans a été l'auteur d'une course poursuite allant des Mureaux à Trappes, à bord d'une voiture volée. Arrêté après 50 km de course poursuite, il a été interpellé et placé en garde à vue. Il a été jugé deux jours plus tard, le 25 août, par le tribunal judiciaire de

Versailles. Durant son audience, il a assuré « qu'il avait peur de finir comme Nahel », un jeune homme de 17 ans qui a été tué suite à une course poursuite dont l'affaire avait fait grand bruit. Libre depuis seulement 6 mois suite à une autre affaire, il a écopé de 30 mois de prison ferme. ■

Plaisir Un vendeur de stupéfiants condamné à de la prison

Dans le quartier du Valibout, à Plaisir, un jeune qui vendait des stupéfiants a été arrêté par la police. Jugé en comparution immédiate, il a été condamné à 30 mois de prison.



Un individu qui vendait des stupéfiants sur le point de deal installé dans le quartier du Valibout, à Plaisir, a été condamné à 30 mois de prison ferme.

Le 20 août dernier à 20 h, des policiers ont mis en place une surveillance à proximité du point de deal situé dans le quartier du Valibout, à Plaisir. Rapidement, ils ont repéré un individu sur une chaise, être abordé par un second semblant venir chercher des instructions de la part de celui assis. Ce dernier lui a montré des badauds qui semblaient attendre d'être servis. Le second individu s'est alors éloigné vers un terrain de jeux un peu plus loin, et est revenu avec un sac en plastique noir.

Ils a ensuite rejoint les personnes qui attendaient et qui se sont regroupées autour de lui. Les policiers ont observé l'individu au sac en plastique remettre des pochons transparents ainsi que des capsules vertes transparentes qui contenaient ce qui semblait être de la résine de cannabis en échange de billets qu'il remplaçait dans le sac noir une fois la transaction effectuée.

Les policiers ont alors décidé d'interpeller le mis en cause, qui a pris la fuite en jetant le sac au sol. Ce dernier a été récupéré par d'autres policiers qui se trouvaient à proxi-

mité. Au total, 74 grammes de cannabis, 4,5 grammes d'herbe et 340 euros en petites coupures ont été récupérés. Le vendeur de stupéfiants, âgé de 20 ans et très défavorablement connu des services de police, a été conduit au commissariat pour être placé en garde à vue. Auditionné, il a nié avoir quelque chose avec les stupéfiants découverts.

Malgré une confrontation avec les policiers qui l'ont interpellé, le mis en cause a persisté dans son mensonge en niant avoir vendu et détenu les produits stupéfiants et l'argent découvert. De plus, il a également refusé de communiquer le code de déverrouillage de son téléphone portable en expliquant que c'était celui d'un ami. Ami dont il n'a pas non plus donné l'identité.

Sur instructions du magistrat, il a été déféré le 22 août en comparution immédiate. Il a été condamné à 30 mois de prison avec mandat de dépôt à la prison de Bois-d'Arcy, pour trafic de stupéfiants en récidive et refus de donner ses codes de déverrouillage en récidive. ■



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde



▶ ALEXIS CIMOLINO

Sports de combat

Karaté : le Plaisirois Alpha Ly champion du monde

Alpha Ly, instructeur au Karaté club Plaisirois, a remporté l'or par équipes et le bronze en individuel (poids lourds, catégorie 41-45 ans) lors des championnats du monde en juillet dernier en Suède.



Ce titre mondial est la consécration d'années de travail et d'engagement pour le karaté de la part d'Alpha Ly, qui essaie d'« être valeur d'exemple » pour ses élèves.

Il s'appelle Alpha Ly, est âgé de 42 ans et vient de remporter, cet été, son 1er titre mondial, à l'occasion des championnats du monde qui se sont déroulés à Malmö (Suède) du 9 au 13 juillet derniers. « Une grande satisfaction et une grande fierté » et « l'accomplissement de tout un travail qui a été réalisé en amont durant toute l'année » pour ce Plaisirois ayant grandi dans le quartier du Valibout et licencié au Karaté club plaisirois depuis une trentaine d'années.

Alpha Ly a ainsi remporté la médaille d'or par équipes et celle de bronze en individuel, dans sa catégorie d'âge (41-45 ans) et de poids (poids lourds, plus de 75 kg), lui qui disputait ses 1ers mondiaux, pour lesquels il s'est méthodiquement préparés. « Au début, il y a beaucoup de préparation physique, on intensifie, et à 3 semaines des championnats, on va plus faire un travail technique et tactique qu'un travail physique, explique-t-il, contacté par La Gazette. Il n'y a jamais d'entraînements physiques juste avant un championnat, car on arrive là-bas complètement fatigué. »

Et sa préparation a payé, lui permettant de compléter sa collection désormais remplie de 8 ou 9 médailles internationales. Avant ces Mondiaux, il avait notamment déjà remporté une médaille d'argent en individuel et de bronze par équipes aux championnats d'Europe en octobre 2024.

La préparation, il connaît d'ailleurs très bien puisqu'il est aussi coach et instructeur au Karaté club plaisirois, mais également aux clubs de Chambourcy, Beynes et Fontenay-le-Fleury. Il entraîne les enfants et adolescents en début de soirée, de 17 h à 20 h, puis enchaîne, de 20 h à 22 h, sur ses propres entraînements. Et lorsque l'entraîneur est lui-même entraîné, un nom revient, celui de Mohamed Guendouzi, qui s'occupe de ses préparations physiques et tactiques. « Je lui dois tout », salue Alpha Ly.

Tout, et notamment la passion du karaté, qu'Alpha Ly pratique depuis l'âge de 11 ans. « Au début, je faisais du basketball, on avait une équipe où il y avait beaucoup de défaites, et je revenais en pleurant à la maison. Mon père m'a dit "Bon, les sports collectifs, ce n'est pas pour toi, choisis un sport individuel". Vu que j'avais un ami à moi qui faisait du karaté, je me suis mis au karaté », raconte-t-il. Certes, les débuts ont pu être compliqués car Mohamed Guendouzi « est très exigeant, et étant en période d'adolescence, on est souvent un peu rebelle », mais « ce qui m'a fait accrocher au karaté, c'est le prof, Mohamed Guendouzi, qui a toujours été derrière moi, durant toutes ces années et jusqu'à présent », affirme le néo-champion du monde.

En tant qu'instructeur, Alpha Ly essaie lui-même d'« être valeur d'exemple » pour ses élèves, notamment en participant à des compétitions. Et il entend encore porter haut et fort les couleurs de Plaisir et de la France à l'occasion des prochains championnats d'Europe en Lettonie, fin octobre, lors desquels il nourrira beaucoup d'ambitions. « J'aimerais bien être champion d'Europe en individuel, par équipes », glisse le karatéka, qui vise aussi un titre de champion du monde en individuel.

Il envisage de « raccrocher et [s]e consacrer à l'activité d'entraîneur à 100 % » d'ici 2 ans

Des objectifs qu'il entend bien atteindre – il mentionne également parmi ses prochaines échéances des Open internationaux, « souvent il y en a un en décembre, un en mars et un en avril », et « des petites compétitions de préparation au niveau régional » –, avant de se consacrer sans doute pleinement au rôle d'entraîneur. « J'envisage plus, à l'avenir, de consacrer mon temps plus au coaching, car c'est très prenant de préparer des compétitions. Donc je pense que d'ici 2 ans, je vais raccrocher et me consacrer à l'activité d'entraîneur à 100 % », annonce-t-il. ■

Tennis Le tournoi Future de Plaisir commence ce dimanche

L'édition 2025 du tournoi Future de Plaisir s'ouvre le 7 septembre et dure jusqu'au 14 septembre.

C'est l'un des événements sportifs locaux incontournables de la rentrée sur le secteur. Le tournoi Future, tournoi masculin sur dur, se tient chaque année sur les courts du Tennis club de Plaisir (TC Plaisir), le club organisateur. « C'est le plus important tournoi en Île-de-France » derrière Roland-Garros et Bercy, souligne le club. Le prize money s'élève à 30 000 dollars et parmi les noms les plus prestigieux inscrits au palmarès de ce tournoi annuel existant depuis 1993, Nicolas Escudé, Mickaël Llodra,

Nicolas Mahut, ou encore Adrian Mannarino. L'édition 2025 s'ouvre le 7 septembre et se clôturera une semaine plus tard, le 14 septembre, jour de la finale. « Les joueurs, pour la plupart professionnels ou semi-professionnels, vous assureront des matchs très intéressants où le tennis de haut niveau est au rendez-vous, affirme le TC Plaisir. L'entrée est gratuite, alors n'hésitez pas à venir passer un bon moment agréable. » Qui succédera au Français Antoine Cornut Chauvinc, vainqueur l'année dernière ? ■

Handball Coupe de France : Plaisir-Les Clayes éliminé d'entrée

Après avoir vécu une saison 2024-2026 euphorique, marquée par une remontée en N3, le Plaisir-Les Clayes handball (PLCHB) ne débute pas sous les meilleurs auspices l'exercice 2025-2026. À l'issue d'un scénario cruel (menés de 4 buts à la pause, belle remontée en 2e période, avant d'être crucifiés sur un but adverse à la dernière minute), les Plai-

siro-Clétiens ont été éliminés dès le 1^{er} tour de la Coupe de France, le 30 août à Crépy-en-Valois (24-23), club qui évoluera, comme eux, en 3^e division nationale en championnat. Un championnat vers lequel le PLCHB doit désormais se tourner, avec une entrée en lice à domicile face à Pontault-Combault le dimanche 7 septembre. ■

Sports de combat

Venez aux portes ouvertes du club d'aïkido de Montigny

Aïkido Montigny ouvre ses portes depuis le 8 septembre et jusqu'au 30 septembre, pour permettre à un public le plus large possible de découvrir cet art martial japonais.



Le gymnase Roger Rivière, à Montigny-le-Bretonneux, fait partie des équipements accueillant certains cours du club.

L'aïkido, ça vous dit ? Aïkido Montigny, club d'aïkido de Montigny-le-Bretonneux, ouvre ses portes depuis le 8 septembre (date de reprise des cours, aussi bien pour les enfants que les adultes) au 30 septembre. « Afin de permettre à un maximum de personnes de découvrir l'aïkido, le mois de septembre sera ouvert aux cours d'essai, précise le club sur son site internet. Pour rappel, les cours ont lieu les lundis, mardis, vendredis et samedis (petits et ados). »

« L'aïkido est un art martial japonais non violent qui s'adresse à toute la famille. Il permet de se défendre, sans avoir recours à la violence. Le club Aïkido Montigny accueille les enfants

dès 5 ans, et s'adresse à tous : hommes, femmes et enfants. Il n'est pas nécessaire d'être "fort" pour pratiquer l'aïkido. Il est basé sur l'esquive et l'utilisation de la force de l'attaquant, il échappe ainsi aux catégories de poids et permet de contrôler des agresseurs plus forts que soi », détaille le club à propos de cette discipline surnommée « l'art de la paix ».

Aïkido Montigny, club fondé en 1981 et comptant aujourd'hui 110 membres, propose des cours aux gymnases Ladoumègue, Rivière et à la maison de la danse Marcel Guillon. Renseignements sur aikido-montigny.com, au 06 73 42 07 09 ou à aikido.montigny@gmail.com. ■



Sky Garden - Edouard François - Asnières sur Seine (92)



Campus Mines ParisTech - Celnikier & Grabli - Versailles ZAC Satory Ouest(78)

IMMOBILIER
D'ENTREPRISE

EQUIPEMENTS
PUBLICS

SANTÉ

HABITAT

RÉHABILITATION
SOCIALE

INDUSTRIE

226 Avenue du Maréchal Foch
78130 Les Mureaux
www.gcc-groupe.com

L'ETI
DE *pr*ÉFÉRENCE



GCC

Voisins-le-Bretonneux Une exposition sur l'astronomie jusqu'à la fin du mois au centre Alfred de Vigny

Cette exposition, organisée par le club d'astronomie Magnitude 78, se tient depuis le 1er et jusqu'au 29 septembre.



C'est le club d'astronomie Magnitude 78, basé à Magny-les-Hameaux et visant à faire découvrir l'astronomie au grand public, qui organise cette exposition.

Dans notre édition du 29 août 2023, nous vous avons présenté Magnitude 78, club saint-quentinois d'astronomie basé dans les locaux de la MJC Mérentaise, à Magny-les-Hameaux, et visant à faire découvrir l'astronomie au grand public. Cette association d'une trentaine de membres (à l'époque), qui propose par exemple sur son site internet des plans pour fabriquer soi-même son télescope, a finalisé il y a 2 ans la création de son propre planétarium. Elle se réunit tous les vendredis, et organise aussi régulièrement des événements tels que des expositions. La prochaine, intitulée tout simplement Astronomie, se tient depuis le 1^{er} et jusqu'au 29 septembre au centre Alfred de Vigny, à Voisins-le-Bretonneux. « Une exposition de dessins et d'observations », peut-on lire sur le flyer de la manifestation.

Visite commentée
les 13 et 20 septembre

« Si vous pensez que l'on voit les astres dans un télescope comme sur les images diffusées par Hubble, alors il faut que vous veniez découvrir l'exposition de dessins astronomiques réalisés par les membres du club d'astronomie Magnitude 78, invite le centre Alfred de Vigny sur son site internet. Avec un peu de talent et beaucoup de patience, des dessins peuvent concurrencer les plus belles photographies du ciel ! »

À noter que les samedis 13 et 20 septembre, de 14 h à 17 h, l'asso-

ciation proposera une visite commentée et explicative des dessins réalisés au télescope par ses membres. « En parallèle, vous aurez l'occasion rare de pouvoir observer les protubérances solaires au travers de télescopes », ajoute le site internet du centre Alfred de Vigny.

Le reste du temps, jusqu'à la fin du mois donc, l'exposition Astronomie est ouverte en visite libre de 9 h à 19 h. L'entrée est libre et gratuite et accessible à tout public. Pour obtenir davantage de renseignements, contacter le 01 30 43 65 85. ■

Villepreux Un spectacle de feu au théâtre de verdure de l'hôtel de ville ce samedi

La Ville organise son traditionnel spectacle de feu dans les jardins de la mairie, le 6 septembre au soir du forum des associations.

Tout feu, tout flamme. Comme chaque année au soir du forum des associations, qui se tient le 6 septembre prochain dans la commune (voir p.4), Villepreux organise un spectacle de feu. Celui-ci se tiendra à partir de 21 h, le 6 septembre donc, au théâtre de verdure situé dans les jardins de l'hôtel de ville.

moment spectaculaire et féerique ! À la tombée de la nuit, la compagnie Opale de Lune investira le théâtre de verdure pour vous offrir Cendres de feu, un spectacle pyrotechnique aux inspirations orientales et asiatiques », détaille la municipalité sur son site internet.

Et de poursuivre : « Ce spectacle, véritable invitation au voyage, vous plongera dans un univers onirique,

entre chorégraphies enflammées, personnages mystiques, prouesses martiales, et ambiances musicales mêlant sons ethniques et contemporains. Le tout sera sublimé par un final en apothéose, un artifice éblouissant qui illuminera le ciel villepreusien entre chorégraphies enflammées, personnages mystiques, prouesses martiales, et ambiances musicales mêlant sons ethniques et contemporains. Le tout sera sublimé par un final en apothéose, un artifice éblouissant pour clore cette journée de rencontres associatives en beauté. » L'accès est libre et gratuit mais il est conseillé d'arriver en avance. Détails au 01 30 80 80 00. ■

« La ville de Villepreux vous invite à clore cette journée festive par un

Les Clayes-sous-Bois Le mythique Pulp fiction en séance patrimoine à l'espace Philippe Noiret

Le film de Quentin Tarantino sera projeté au cinéma clétien les 4, 6 et 8 septembre.

La discussion sur le Quarter pounder with cheese, la danse avec John Travolta et Uma Thurman, l'overdose de cette dernière, Samuel L. Jackson qui récite un passage de la Bible avant d'abattre un homme... Nombreuses sont les scènes de Pulp fiction qui ont marqué les esprits. Et ça tombe bien pour les plus nostalgiques du mythique chef d'œuvre de Quentin Tarantino, sorti en 1994 et primé l'année suivante aux Oscars et au festival de Cannes, puisque ce film

sera projeté à l'espace Philippe Noiret, aux Clayes-sous-Bois, les 4, 6 et 8 septembre, à respectivement 18 h, 16 h et 14 h, dans le cadre de séances patrimoines, proposées régulièrement par le cinéma clétien. « L'odyssée sanglante et burlesque de petits malfrats dans la jungle de Hollywood à travers trois histoires qui s'entremêlent », rappelle le site internet du cinéma. Le film, interdit aux moins de 12 ans, sera en version originale sous-titrée. Détails sur cine-clayes.fr. ■

Montigny

Un loto pour la bonne cause ce dimanche

L'antenne des Yvelines de l'Association française pour la recherche sur la trisomie 21 (AFRT 78), basée à Montigny-le-Bretonneux, organise, le 7 septembre de 14 à 20 h, son loto solidaire pour soutenir la recherche contre la trisomie 21 et améliorer la vie des personnes souffrant de cette maladie génétique liée à une anomalie chro-

mosomique. Celui-ci se tiendra à la salle Paul Gauguin, à Montigny-le-Bretonneux. L'inscription s'effectue en ligne, via montigny78.fr et helloasso.com et est gratuite (il est néanmoins possible d'y ajouter un don). Sur place, ensuite, les tarifs s'élèvent à 1 euro le carton, 10 euros les 4 cartons, et 20 euros les 9 cartons. ■

Magny-les-Hameaux

Inscrivez-vous à l'atelier cinéma

Cet atelier, organisé par l'association Le Cinoche, se tiendra tous les dimanches hors vacances scolaires de 15 à 17 h à la Maison de l'environnement. Les personnes intéressées ont jusqu'au 21 septembre pour s'inscrire.

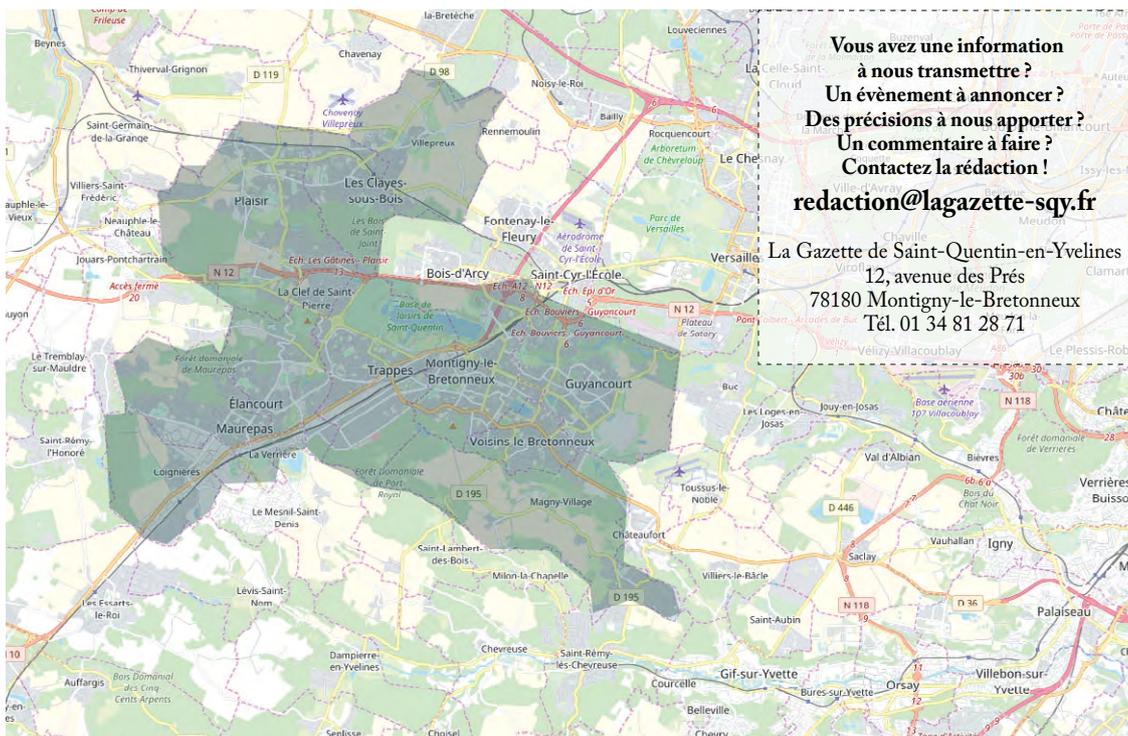
L'association magnycoise Le Cinoche propose, tous les dimanches hors vacances scolaires (reprise le 21 septembre) de 15 à 17 h à la Maison de l'environnement, à Magny-les-Hameaux, un atelier cinéma. Ce dernier « a pour objectif de faire réaliser tout au long de l'année de multiples projets (court-métrages, émissions, publicité...) », indique l'association sur son site internet.

Les participants auront le choix entre un cursus acting – « pour être devant la caméra et interpréter les émotions d'un personnage », précise Le Cinoche – et technique, « pour apprendre à maîtriser les outils de création d'un film », explique l'association. Cette année, un projet mêlant chant, théâtre et cinéma, en partenariat avec la chorale du collège Einstein, sera mis en place. « Le fruit de ce travail commun sera présenté le vendredi 5 juin 2026, lors d'un spectacle original où les élèves de la filière acting joueront à la fois dans des scènes filmées et en direct sur scène, tandis que ceux de la filière technique



Les ateliers auront lieu tous les dimanches hors vacances scolaires (reprise le 21 septembre) de 15 à 17 h à la Maison de l'environnement, à Magny. Ils reprendront le 21 septembre.

assureront la captation du spectacle et la réalisation des films projetés pendant la représentation », annonce Le Cinoche. Pour faire partie de l'aventure, il faut s'inscrire avant le 21 septembre. Détails sur leci-noche.fr. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 09-2025
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

4			1	6	7		
		8		4	2		9
9	7		5	8		4	1
5		2	3				8
7	6	3		2	8		4
		9	6	5		2	3
3			6	7		2	1
2		7		1			
6	1	2	3	9	8	4	7

SUDOKU : niveau difficile

			7	1	6	5	8		2
						7			1
6		8					7		
5									
	9					1	2	8	
8	7		4	9					
4	8								2
1				4					
	3		5	1					4

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 324 du 26 août 2025 :

4	9	2	8	1	3	5	7	6
8	1	6	9	7	5	3	2	4
7	5	3	6	4	2	1	8	9
1	4	5	3	6	7	8	9	2
2	8	7	1	5	9	4	6	3
3	6	9	2	8	4	7	1	5
5	7	8	4	9	6	2	3	1
6	3	1	5	2	8	9	4	7
9	2	4	7	3	1	6	5	8

3	8	2	6	5	1	9	4	7
4	9	6	7	3	8	5	1	2
1	5	7	4	9	2	3	8	6
2	4	5	9	7	6	1	3	8
6	3	8	2	1	4	7	9	5
7	1	9	5	8	3	2	6	4
5	2	4	1	6	9	8	7	3
9	7	3	8	4	5	6	2	1
8	6	1	3	2	7	4	5	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

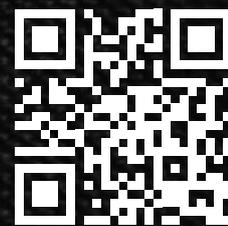
JE CRÉE MA BOÎTE !

Journée de la **création**
et de la **reprise** d'entreprise
de Saint-Quentin-en-Yvelines



18 Sept.
2025
13^h > 19^h

Infos & inscription :
sqy.fr/jecreemaboite



Dir. communication SQY - Création B. Pöll. Juin 2025 - © Shutterstock